



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## Projet pilote en collaboration avec le RécréoParc

**Saint-Constant, le 10 janvier 2022** – À la fin du mois de février dernier, la Ville a sondé les résidents en lançant une consultation sur sa plateforme citoyenne BCITI concernant un possible accès gratuit à la plage du RécréoParc pour les Constantins.

Une invitation à participer à la consultation a été envoyée à plus de 11 000 adresses et de ce nombre, seulement 1 279 personnes ont répondu au sondage en totalité, indiquant ainsi un manque d'intérêt face à cette consultation. De plus, comme notre plateforme de sondage ne nous permettait pas de distinguer les locataires des propriétaires, les résultats du sondage font en sorte de biaiser quelque peu l'aspect utilisateur/payeur.

### Résultats de la consultation

Les statistiques récoltées sont extrêmement serrées lorsqu'il est question de savoir si les citoyens sont prêts à déboursier un montant sur leur compte de taxes pour avoir accès gratuitement à la plage. En effet, 51 % des gens sont en faveur comparativement à 49 % qui ne veulent pas payer pour l'accès à ce service.



Rappelons qu'à l'instar des autres villes offrant la gratuité comme Delson, Candiac et Sainte-Catherine, rien n'est gratuit. La Ville de Saint-Constant va recevoir une facture du RécréoParc pour chaque usager, facture qu'elle devra payer mensuellement. Ce qui fait en sorte que cette dépense n'est pas assumée par tous les citoyens, mais plutôt uniquement par les propriétaires payant des taxes municipales.

### Projet pilote

« Selon l'échantillonnage recueilli, les gens se rendent davantage au RécréoParc pour se promener dans les sentiers, faire du vélo sur la piste cyclable et aller au parc plutôt qu'uniquement pour visiter la plage. En ce sens et afin de permettre au plus grand nombre de Constantines et Constantins de se prévaloir de cet avantage, nous mettons en place un projet pilote depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre 2022. Nous offrirons gratuitement, par ménage constantin, deux accès au stationnement ou deux accès (adulte) à la plage. Au total, ce sont 500 billets de stationnement et 500 billets d'accès à la plage qui ont été prévus. Le nombre de gratuités sera ajusté tout au long de l'année selon l'engouement des Constantines et des Constantins.

« Avec ce projet pilote, nous récupérerons des statistiques qui nous permettront de dresser un portrait clair pour bien évaluer le dossier et ainsi offrir en 2023 une solution gagnante pour tous », souligne le maire, Jean-Claude Boyer.

Dès le **lundi 10 janvier 2022**, ceux et celles qui désireront profiter de cette gratuité pourront présenter une carte citoyenne valide au comptoir d'accueil du nouveau Centre municipal (330, rue Wilfrid-Lamarche) **pour recevoir deux accès au stationnement. Les accès à la plage seront disponibles au printemps 2022.** Vous êtes invités à consulter le site Web du RécréoParc au [recreoparc.org](http://recreoparc.org) pour connaître leur programmation détaillée.

– 30 –

### Source :

Service des communications

Ville de Saint-Constant

450 638-2010, poste 7460

[communication@saint-constant.ca](mailto:communication@saint-constant.ca)